



Conseil municipal d'Ottawa

10 novembre 2021

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Comité sur les débentures

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité sur les débentures a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 29 octobre 2021:

1. RÈGLEMENT VISANT À AUTORISER L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS
TOTALISANT 225 MILLIONS DE DOLLARS
ACS2021-FSD-FIN-0024 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité sur les débentures adopte un Règlement sur les débentures, essentiellement sous la forme du Document 1 ci-joint, en vue d'autoriser l'émission de débentures pour un montant nominal de 225 millions de dollars.

ADOPTÉE

2. ADOPTION DE RÈGLEMENT MUNICIPAL

Motion de la Conseillère L. Dudas :

MOTION N^o CD 2021 01-01

Que le règlement suivant de la Ville d'Ottawa soit soumis à trois lectures et adopté par le Comité des débentures, en vertu de son pouvoir délégué :

RÈGLEMENT – TROIS LECTURES

RÈGLEMENT N^o 2021-359 – Règlement de la Ville d'Ottawa autorisant un emprunt par l'émission de nouvelles débentures à fonds d'amortissement, dont le capital s'élève à 225 000 000,00 \$, pour couvrir le coût de certains travaux d'immobilisations de la Ville d'Ottawa.

ADOPTÉE

3. **ADOPTION DE LA RATIFICATION DU RÈGLEMENT MUNICIPAL**

Motion de la Conseillère L. Dudas :

MOTION N^o CD 2021 01-02

Que le règlement suivant de la Ville d'Ottawa soit soumis à trois lectures et adopté par le Comité des débentures, en vertu de son pouvoir délégué :

RÈGLEMENT – TROIS LECTURES

RÈGLEMENT N^o 2021-360 – Règlement de la Ville d'Ottawa visant à confirmer les délibérations du Comité des débentures, comité du Conseil de la Ville d'Ottawa, lors de sa réunion du 29 octobre 2021.

ADOPTÉE